

Note méthodologique

Note méthodologique extraite de dossiers réels, anonymisée (sans nom d'entreprise, logo ni projet). Format court, centré sur la technique. Le règlement de consultation et le CPS du marché visé priment.

1. Présentation du projet

Objet du marché :

(2 à 3 lignes — termes exacts du CPS) _____

Durée d'exécution :

(Selon le RC — mois ou jours calendaires) _____

Lot 1 / Activité 1 :

(Ex. terrassements généraux et voirie — selon CPS) _____

Lot 2 / Activité 2 :

(Ex. assainissement eaux usées et pluviales — selon CPS) _____

Lot 3 / Activité 3 :

(Ex. génie civil — ouvrages spéciaux selon CPS) _____

Mode d'organisation de l'équipe :

(Une équipe dédiée par lot / activité, affectée exclusivement au projet) _____

2. Organigramme proposé

À titre indicatif — adapter aux exigences du RC et du CPS. Joindre les CV en annexes si le RC les demande.

Organigramme bicéphale (postes) : Directeur de projet → Qualité / contrôle interne + Topographe + Fluides / réseaux (gauche) — HSE + Conducteur des travaux + Chefs de chantier (droite). Indicatif — à adapter selon le RC.

2.1. Plan organisationnel sur le site

Objectifs de l'organisation proposée :

(Délai, synchronisation des zones, moyens, règles de l'art, logistique) _____

Équipe 1 :

(Ex. terrassements et voirie — ou selon lots du CPS) _____

Équipe 2 :

(Ex. assainissement — ou selon lots du CPS) _____

Équipe 3 :

(Ex. génie civil ouvrages spéciaux — ou selon lots du CPS) _____

Extrait type — objectifs de l'organisation

L'organisation de l'équipe proposée pour le présent projet a été dimensionnée de manière à répondre aux objectifs suivants :

- Le respect du délai contractuel pour la réalisation du projet selon les règles de l'art et les prescriptions techniques et administratives prévues par le CPS ;
- La synchronisation et l'indépendance de la réalisation simultanée des travaux dans différentes zones du projet ;
- La satisfaction des besoins du chantier en termes de moyens humains et matériels, quantitativement et qualitativement ;
- L'atteinte des performances prévues par les règles de l'art en termes de sécurité, d'hygiène et d'environnement ;
- L'instauration d'un système de logistique pour mieux gérer les flux et les stocks.

2.2. Plan organisationnel au niveau central

Siège de l'entreprise — distinct de l'organisation chantier.

Cellule assurance qualité centrale :

(Contrôles internes : hebdomadaire / phase clé / selon PAQ) _____

Cellule études et méthodologie centrale :

(Assistance aux opérationnels pour plans d'exécution) _____

Logiciel de planification :

(MS Project ou équivalent) _____

Communication chantier :

(Téléphones, connexion internet) _____

Reporting journalier :

(Rapport photographique transmis par les opérationnels) _____

Réunions de suivi au siège :

(Hebdomadaires avec la cellule études) _____

3. Méthodologie — plan technique

Le plan organisationnel (site et siège) est décrit en section 2. Ci-dessous : plan technique, à aligner sur le CPS. Hors objet : « Non applicable ».

3.2.a. Installation de chantier

Accès aux sites :

(Voies existantes — déviation ou piste si nécessaire) _____

Installations générales :

(Salle de réunion, bureaux, sanitaires, échantillons, clôture, branchements) _____

Installations industrielles :

(Atelier mécanique, stockages matériaux et produits dangereux) _____

Alimentation de chantier :

(Eau potable, électricité, air comprimé) _____

Délai de mise en place :

(Jours suivant l'ordre de service — selon RC) _____

3.2.b. Réunions techniques avec le maître d'œuvre

Objet dès adjudication :

(Échantillons, plans d'exécution, organisation et planning, variantes) _____

3.2.c. Approvisionnements

Démarche dès validation des plans :

(Commandes, planning de livraison, échantillons à agréer avant livraison) _____

3.2.d. Implantation des ouvrages — topographie

Les levés contradictoires avec le maître d'ouvrage sont une exigence fréquente des RC publics marocains.

Levés topographiques préalables :

(Avant terrassement — repères d'axes et points de nivellement) _____

Contrôle contradictoire :

(Levés vérifiés par le maître d'ouvrage avant et pendant l'exécution) _____

Équipe topographique :

(Topographe confirmé + brigades — station totale, théodolite, niveau, mire selon CPS) _____

Calcul des cubatures :

(Profils en travers levés contradictoirement avant et après travaux) _____

3.2.e. Terrassements — déblais et remblais

Mise en profil du fond de forme :

(Selon plans d'exécution validés) _____

Identification des matériaux :

(Analyses laboratoire avant réutilisation en remblai) _____

Évacuation des matériaux inutilisables :

(Décharge publique autorisée) _____

Compactage :

(Seuil et essais selon CPS (souvent % Proctor modifié)) _____

Réglage du fond de forme :

(Nivelé et compacté — tolérance et épaisseur de contrôle selon CPS) _____

Extrait type — fond de forme et couche de fondation

Réglage du fond de forme

Les fonds de forme seront soigneusement dressés, compte tenu des tolérances admissibles selon le CPS. Ils seront réceptionnés par le maître d'œuvre avant l'exécution des ouvrages. Le fond de fouille devra être parfaitement dressé, nivelé et compacté au rouleau à pneu ou vibrant, jusqu'à disparition des traces de passage des engins de compactage, avec contrôle permanent à la cerce, à la règle et au niveau. La compacité obtenue sur 25 cm ne sera pas inférieure à 95 % du Proctor modifié — à confirmer avec le CPS visé.

Mise en œuvre de la couche de fondation

La couche de fondation sera exécutée en GNF1 0/40, ou selon le CPS, approvisionnée à partir des carrières de la région. Chaque journée de fabrication fera l'objet d'une réception. La compacité et les écarts de profils après achèvement suivent les spécifications du CPS visé.

3.2.f. Construction des voies — couches de chaussée

Épaisseurs, matériaux et compactages : ceux du CPS. Les exemples ci-dessous sont des guides, pas un barème.

Couche de fondation :

(Matériau, épaisseur, compactage, tolérance planimétrique — selon CPS) _____

Couche de base :

(Matériau (GNA / GNB selon CPS), épaisseur, compactage, tolérance) _____

Couche d'imprégnation :

(Produit, dosage et mise en œuvre — à valider par le laboratoire selon CPS) _____

Couche de roulement — enrobé :

(Formulation et mise en œuvre (finisseur, joints) selon CPS) _____

3.2.g. Réseaux divers

Maintien en service des réseaux existants :

(Servitudes, normes des maîtres d'ouvrage concernés, coordination préalable) _____

Lit de pose :

(Sable ou gravettes selon le fond de fouille et le CPS) _____

Fourreaux :

(Selon plans d'exécution) _____

Remblaiement des fouilles :

(Matériaux adéquats — compactage après chaque opération) _____

Pose des canalisations :

(Normes en vigueur et indications du fabricant — voir CPS) _____

3.2.h. Béton armé des ouvrages

Classes et dosages : ceux du CPS. Hors objet : « Non applicable ».

Béton de propreté :

(Classe et épaisseur selon CPS) _____

Gros béton (non armé) :

(Classe et dosage selon CPS) _____

Béton armé :

(Classe et dosage selon CPS) _____

Étanchéité verticale des ouvrages enterrés :

(Produit soumis à agrément du maître d'ouvrage avant remblaiement) _____

Extrait type — béton armé

Les ouvrages de béton armé en fondation et en élévation seront réalisés dans la classe et au dosage prescrits par le CPS (exemple fréquent : B25 — 350 kg/m³ — à confirmer). L'étanchéité verticale est à prévoir pour les ouvrages enterrés, avant la mise en place du remblai, avec un produit validé par le maître d'ouvrage.

Le béton de propreté et les éléments non armés suivent les classes du CPS visé (exemples fréquents : B15 en propreté, B10 en fondations massives).

3.2.i. Pavage des trottoirs

Si applicable selon CPS. Sinon : « Non applicable — hors CPS ».

Préparation du support :

(Nature du sol, type de circulation, pente du fond de forme — selon CPS) _____

Lit de pose :

(Granulométrie et épaisseur après compactage — selon CPS) _____

Pose des pavés :

(Progression, joints, panachage des palettes — selon CPS) _____

4. Moyens matériels à affecter au projet

Domaines d'intervention couverts :

(Topo, terrassements et réseaux, béton, manutention / levage) _____

Note de souplesse :

(Matériel essentiel prévu — complément possible en cours de chantier selon besoins du maître d'ouvrage)

Description | Caractéristiques | Nombre d'unités

Matériel topographique

Appareil de niveau | selon CPS | _____

Station totale | selon CPS | _____

Engins de terrassement

Tractopelle | selon CPS | _____

Niveleuse | selon CPS | _____

Dumper | selon CPS | _____

Matériel de compactage

Compacteur manuel | selon CPS | _____

Compacteur à roue | selon CPS | _____

Matériel béton

Bétonnière | selon CPS | _____

Vibreux | selon CPS | _____

Compresseur | selon CPS | _____

Engins de levage et manutention

Pelle hydraulique | selon CPS | _____

Grue mobile | selon CPS | selon besoin

Nacelle | selon CPS | selon besoin

Approvisionnement eau

Citerne d'arrosage | selon CPS | _____

Transport

Camions 8x4 | selon CPS | _____

Camion benne | selon CPS | _____

Chargeur | selon CPS | _____

Coffrage et étaielement

Étais métalliques | plusieurs longueurs | _____

Panneaux métalliques / coffrage | selon CPS | _____

Le matériel essentiel est récapitulé ici. Un matériel supplémentaire pourra être affecté pour améliorer la cadence, selon les besoins du chantier.

Extrait type — introduction moyens matériels

Afin de déterminer le matériel nécessaire à l'exécution de ce projet, la réflexion a été menée en se basant sur les différents domaines d'intervention : travaux topographiques, terrassements et réseaux divers, préparation et mise en place du béton, manutention.

Le matériel prévu dans la liste ci-après sera mis en place pour la réalisation du projet. Selon les besoins du chantier au cours du

déroulement des travaux, un matériel supplémentaire pourrait y être affecté pour améliorer la cadence. Le matériel essentiel est récapitulé dans le tableau joint.

5. Planning prévisionnel

Le planning détaillé est à joindre en annexe. Il sera soumis à l'agrément du maître d'ouvrage dès adjudication et mis à jour après chaque réunion de chantier.

Planning prévisionnel (annexe) : activités en lignes, mois en colonnes. À soumettre au maître d'ouvrage dès adjudication.

Renvoi à l'annexe :

(Référence du planning joint — à établir selon le délai du CPS) _____

N°	Activité / phase	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois N
----	------------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

1	Installation de chantier	☒	☐	☐	☐	☐	☐
---	--------------------------	-------------------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

2	Terrassements	☐	☐	☐	☐	☐	☐
---	---------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

3	Réseaux	☐	☐	☐	☐	☐	☐
---	---------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

4	Chaussées	☐	☐	☐	☐	☐	☐
---	-----------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

5	Ouvrages béton	☐	☐	☐	☐	☐	☐
---	----------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

6	Réception provisoire	☐	☐	☐	☐	☐	☒
---	----------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	-------------------------------------

Planning indicatif — à établir et soumettre au maître d'ouvrage dès adjudication. Cliquez les cases pour marquer les mois. Adapter les activités au CPS.

Page modèle : <https://appelloffres.ma/modeles/note-methodologique-simple>